

cernant la profession et que ces messieurs se proposaient d'assister à cette assemblée générale pour lire leurs *mémoires* aux arpenteurs réunis.

Ce sont M. J. N. Gastonguay, qui nous a déjà donné les trois premiers chapitres de son étude historique sur les géomètres de l'antiquité, laquelle nous fournit des connaissances utiles et des instructions sur l'origine de notre profession.

M. C. E. Gauvin, qui continue la nomenclature des mots et des expressions improprement usités dans notre langage technique; travail dont les membres ont déjà apprécié le mérite.

Et M. Henry Sullivan, qui devait nous donner le récit de l'un de ses voyages d'exploration dans les régions boréales du lac St-Jean et de l'Ottawa.

Néanmoins par des circonstances toutes exceptionnelles deux de ces messieurs se sont trouvés, à la présente époque de l'année, engagés dans des opérations professionnelles, qui les ont empêchés d'assister à cette assemblée générale; Et des affaires de bureau qui demandaient une prompte expédition et l'emploi de tous ses moments de loisir, ont mis le troisième de ces messieurs dans l'impossibilité de terminer son travail pour la date fixée, à laquelle il devait remettre son manuscrit au comité chargé de le recevoir.

Il est à regretter de plus que l'état peu avancé de la saison soit cause que l'assistance des membres à cette assemblée générale n'est pas aussi nombreuse qu'elle l'a été dans les années passées.

Pour toutes ces raisons il est décidé de supprimer, pour cette année, la lecture des *mémoires* qui devait avoir lieu à la séance de l'après-midi. Cependant le président est prié de faire publier ces *mémoires* dans le rapport annuel, afin que tous les membres de la profession puissent en prendre connaissance et les étudier dans leurs moments de loisir.

Un certain nombre de membres présents manifestent le désir de s'absenter, afin de pouvoir se rendre à leur domicile avant la fin de la journée. Alors, en prévision de l'impossibilité qu'il y aura de réunir un *quorum* pour une autre séance dans l'après-midi, il est proposé d'ajourner cette assemblée générale *sine die*.

Ajourné *sine die*.

Québec 8 avril 1896.